

### **Résultats des travaux du Premier Conseil National sur la Sécurité Alimentaire**

Le conseil National de Sécurité Alimentaire s'est réuni en Session Ordinaire le Jeudi 05 mai 2005 dans la Salle de Conférence de la Direction Générale de la Dette Publique sous la présidence de son Excellence Monsieur Ousmane Issoufi Maiga, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Son ordre du jour a porté essentiellement sur :

- L'examen de la situation alimentaire ;
- Les mesures d'atténuation des difficultés alimentaires ;
- Les perspectives jusqu'en septembre 2005-05.

*Le Conseil a discuté entre autres sur proposition des membres participants :*

- La situation alimentaire précaire et l'application diligente des mesures d'atténuation des difficultés alimentaires ;
- L'approvisionnement des marchés surtout intérieurs ;
- Les niveaux élevés des prix des céréales et les dispositions prises pour leur maîtrise ;
- Les distributions alimentaires gratuites, les critères de choix des Communes bénéficiaires et les dispositions à prendre pour l'atteinte effective des cibles ;
- La nécessité de développer les actions alternatives aux distributions alimentaires gratuites (DAG) ;
- La qualité des produits agro-alimentaires surtout importés et aussi des engrais;

Après discussions le Conseil National de Sécurité alimentaire a formulé les recommandations suivantes :

- Le réexamen de la situation alimentaire au niveau de toutes les régions et du District de Bamako en vue de prendre en compte des nouvelles Communes en difficulté alimentaire ;
- La mise en place diligente des banques de céréales ;
- L'appui aux producteurs affectés en semences pour la campagne 2005-2006 ;
- L'information et la sensibilisation sur les critères de choix des communes devant bénéficier de distributions alimentaires gratuites ;
- Le suivi des prix de vente de l'aliment bétail et du riz qui ont fait l'objet

d'une suspension de la TVA ;

- La sensibilisation des opérateurs pour la mise sur le marché des céréales en rétention de stock ;
- L'encouragement des importations du riz et du maïs après examen de la situation par les Ministères de l'Economie et des Finances, des Industries et du Commerce ;
- La mise en place diligente des organes de gestion de la sécurité alimentaire dans les Régions, Cercles et Communes conformément au décret 0376/PRM du 25 avril 2005 ;
- L'élaboration et l'exécution de programmes régionaux locaux et Communaux de Sécurité alimentaire en vue de répondre aux préoccupations des populations ;
- L'organisation de consultation au niveau des cercles et des régions sur les procédures des évaluations techniques et socioéconomiques du SAP:
- Le renforcement des capacités du SAP en vue de l'amélioration des méthodes d'évaluation en y intégrant les aspects sociologiques ;
- La proposition à moyen terme d'actions alternatives aux distributions alimentaires gratuites en rapport avec les populations ;
  
- La revue du projet d'appui aux pêcheurs en ciblant les plus nécessiteux;
- La poursuite de la recherche de financement pour la reconstitution du Stock National de Sécurité, le fonds de sécurité alimentaire, l'appui en semences, la mise en oeuvre du Plan National de Réponse et la Création du fonds de calamité ;
- La dynamisation de la Composante Nationale d'élaboration du bilan céréalier .

Fait à Bamako, le 05/05/2005

Le Conseil National